

**Décision N°2023-030**

**RESILIATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE DES LOCAUX SIS 19 RUE DE LA REUNION 94270 LE KREMLIN BICETRE POUR L'ASSOCIATION MEANING AFRICA**

Le Maire de la commune du Kremlin-Bicêtre,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-088 du 13 juillet 2020, déposée en Préfecture du Val-de-Marne le 27 juillet 2020, donnant délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT,
- Vu la convention de mise à disposition à titre précaire entre la ville et l'association Meaning Africa signée le 14 novembre 2017,
- Vu la convention de mise à disposition à titre précaire entre la ville et l'association Meaning Africa signée le 13 mai 2021,
- Vu la convention d'occupation à titre précaire entre la ville et l'association Meaning Africa signée le 18 septembre 2023,
- Vu la décision n°2023-017 du 18 septembre 2023,
- Considérant le mail du 30 novembre 2023 envoyé par Madame Claire LECOMTE, la représentante de l'association Meaning Africa, a demandé le congé et la dispense de préavis suite à l'incident survenu dans les locaux de l'association situés au 19 rue de la Réunion le 27 novembre 2023, conformément à l'article 17.1 « Congé du preneur » de la convention d'occupation à titre précaire, le congé dudit pavillon aura lieu en date du 01 décembre 2023,

**DECIDONS,**

ARTICLE 1 : A compter du 01 décembre 2023, d'abroger la décision n°2023-017 du 18 septembre 2023 de renouvellement de la convention d'occupation à titre précaire entre la ville et l'association Meaning Africa.

ARTICLE 2 : De résilier la convention d'occupation à titre précaire des locaux situés au 19 rue de la Réunion pour l'association Meaning Africa à compter du 01 décembre 2023.

Fait au Kremlin-Bicêtre, le 01 décembre 2023

Le Maire,

Jean-Luc LAURENT



Manu F  
Actués de réception en préfecture  
094-219400439-20231201-2023-030-AU  
Date de télétransmission : 08/04/2024  
Date de réception préfecture : 08/04/2024